



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2024 DAE 9 – Budget participatif parisien – Conventions, avenants et subventions (898 000 euros) en faveur de 11 structures parisiennes lauréates de l'appel à projet Cap sur l'Économie Circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris apporte un soutien constant à l'émergence et à la structuration de l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette économie, aux effets utiles, au lien territorial fort, est créatrice d'emplois au service de tous, mais aussi porteuse d'innovation sociale. Au sein de l'ESS, parmi les dispositifs favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, l'insertion par l'activité économique (IAE) a été reconnue à de multiples reprises, notamment par la Cour des Comptes, comme l'un des plus efficaces. En effet, s'adressant aux personnes rencontrant à la fois des difficultés sociales et professionnelles, elle permet, par la mise en activité, par un accompagnement social et professionnel renforcé et par des actions de formation adaptées, d'obtenir des résultats très positifs : en 2022, à Paris, 64% des personnes qui sont sorties d'un parcours en IAE ont eu une sortie dite dynamique, c'est-à-dire principalement une sortie en emploi ou en formation.

La Ville de Paris mène par ailleurs de nombreuses politiques en faveur du développement de nouveaux modèles de production et de consommation, plus respectueux de l'environnement, comme des hommes et femmes mobilisés sur toute la chaîne de valeur. Elle s'est ainsi dotée de plans Économie Circulaire et Alimentation Durable ambitieux, met en place une stratégie de sortie du plastique à usage unique, de transition écologique du bâtiment ou encore de réduction des impacts environnementaux des activités de logistique urbaine (bruit, émission de gaz à effet de serre, de particules fines, etc.).

En plus d'être des actrices de la transition solidaire de l'économie, les structures de l'ESS et les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) parisiennes sont bien souvent engagées en faveur de la transition écologique, ce à quoi la Ville les encourage vivement. Nombre de SIAE offrent à leurs salariés des parcours d'insertion vers les métiers écologiques de demain. De nombreuses associations ou entreprises de l'ESS développent des modèles d'activité vertueux, ancrés dans leur territoire, à lucrativité limitée mais à forts impacts social et environnemental. C'est dans cette perspective que l'appel à projets « Cap sur l'économie circulaire » pour le développement des structures de l'ESS parisiennes, et notamment des SIAE, lancé en février 2022, a été renouvelé en 2023 et en 2024.

A travers cet appel à projet, la Ville de Paris veut s'engager dans la durée aux côtés de structures de l'ESS souhaitant participer de manière structurante à la transition écologique et solidaire de l'économie parisienne. Depuis l'édition 2023, l'accompagnement des lauréats est proposé sur trois ans, pour permettre de leur proposer tous les leviers de soutien existants, à savoir des subventions en fonctionnement et en investissement, un accompagnement pour l'accès à des locaux appropriés, ou encore un soutien dans la mise en relation avec des dispositifs de financement de l'entrepreneuriat social et des fonds d'investissement à impact.

La présente délibération vise à assurer un soutien aux structures lauréates de l'édition 2023 de l'appel à projets, ayant formulé une demande de financement pour la deuxième année de leur accompagnement par la Ville de Paris, ainsi qu'aux lauréats de l'édition 2024.

Pour rappel, l'édition 2023 a vu la désignation de neuf lauréats par le comité de sélection de l'appel à projets réuni le 11 juillet 2023. Dans le cadre de l'engagement pluriannuel pris par la Ville de Paris avec les lauréats de l'édition passée, huit structures parmi les neuf lauréates ont formulé une demande de subvention en 2024. Parmi ces huit structures, sept d'entre elles sont concernées par la présente délibération. La huitième, Nouvelle Attitude, a pris du retard dans la réalisation de son projet financé en 2023.

Concernant l'édition 2024, le comité de sélection a eu lieu le 3 juin 2024, présidé par Florentin Letissier, Adjoint en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet et réunissant des personnalités qualifiées issues de différentes institutions et associations expertes de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire : l'ADEME Île-de-France, l'association Les Canaux, la Chambre Régionale de l'ESS, le Grafie (inter-réseau de l'IAE en Île-de-France), l'Institut National de l'Économie Circulaire, le fonds d'investissement « à impact » MakeSense, l'association Orée, Paris Initiative Entreprises (PIE), le fonds d'investissement « à impact » Phitrust et le SYCTOM. Le comité a désigné lauréates quatre des 19 structures candidates.

La présente délibération vise ainsi à assurer un soutien à 11 structures de l'ESS.

Le premier axe de l'appel à projets visait à soutenir les SIAE parisiennes ou d'autres territoires dans le développement d'une activité à Paris participant à la transition écologique de l'économie, et avec l'ambition de créer des postes en insertion sur le territoire parisien.

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Carton Plein 75** est une entreprise d'insertion (EI), un atelier chantier d'insertion (ACI) et une structure du dispositif premières heures. Elle œuvre pour l'accompagnement et l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du travail à travers des activités de collecte, tri et conditionnement du carton et des matières valorisables et de logistique et transport à vélo. La structure compte 90 salariés et 12 bénévoles. Elle collecte annuellement 200 tonnes de carton en vélo à Paris. Depuis l'année dernière, l'association souhaite diversifier les exutoires du carton collecté dans le cadre de son activité historique en produisant de la litière équine, notamment grâce à l'acquisition d'une machine de production de copeaux de cartons, co-financée par la Ville de Paris en 2023 dans le cadre de l'appel à projet « Cap sur

l'économie circulaire ». Elle compte également expérimenter la production de matériaux de calage pour la livraison et de matières carbonées (broyat de cartons et de cagettes) pour la production de compost. Ces développements doivent permettre d'augmenter la part de réutilisation des cartons collectés, favoriser le remplacement de produits neufs pour les matériaux de calage et participer au développement des offres de cyclo-logistique du territoire. En 2024, Carton Plein installera cette activité dans de nouveaux locaux situés au 130 rue des Poissonniers dans le 18^e arrondissement de Paris. Après avoir recruté une chargée de développement des nouvelles filières de cartons et noué des partenariats pour de potentiels nouveaux exutoires, l'association souhaite créer un poste d'encadrant technique logistique sur son activité productive, trois postes en insertion et un poste d'encadrant socio-professionnel, qui commenceront leur activité dès l'implantation rue des Poissonniers. Carton Plein sollicite une subvention de la Ville de Paris en fonctionnement pour le recrutement au poste d'encadrant technique, et en investissement pour financer l'acquisition de vélos électriques, remorques et accessoires pour la livraison de la litière équine, ainsi que pour la réalisation de travaux (coût total des investissements : 288 000 euros). Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023 et signée le cinq du même mois, je vous propose de m'autoriser à subventionner l'association en fonctionnement à hauteur de 50 000 euros pour mener à bien ce projet. Je vous propose par ailleurs d'accorder à la structure une subvention d'investissement de 150 000 euros, au titre du projet « Re-fabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et de m'autoriser à signer la convention afférente .

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Les Pincés à Linge** est une association agréée ACI en Seine-Saint-Denis, spécialisée dans la collecte, le tri, la réparation et le reconditionnement de baskets usagées. A travers cette activité innovante, elle vise à diminuer l'impact environnemental lié à la production de nouvelles baskets, à prolonger leur durée de vie et à rendre les baskets de qualité accessibles à tous, indépendamment de leurs moyens financiers. Pour cela, la structure va ouvrir la première boutique en France dédiée exclusivement aux baskets reconditionnées par une association. L'association s'était initialement vu proposer une opportunité d'implantation dans les locaux de l'AFPA du 12^e arrondissement, pour laquelle elle avait bénéficié d'une subvention en investissement de la Ville de Paris en 2023 afin de mener à bien les travaux d'installation et acquérir les équipements nécessaires. Du fait de contraintes techniques, l'occupation de ce local n'a pas pu être concrétisée. L'association a signé un bail avec l'AFPA pour l'occupation d'un local situé au 112 avenue Philippe Auguste dans le 11^e. Des travaux sont à prévoir pour une ouverture attendue début 2025. Cette implantation permettra aux Pincés à linge de se rapprocher de lieux où organiser des sensibilisations et collectes supplémentaires, avec les bailleurs sociaux et clubs sportifs parisiens, et de tester l'appétence du public parisien pour ses chaussures reconditionnées. En complémentarité de l'activité en boutique, l'association prévoit de développer un site de revente en ligne ; ces deux canaux de vente doivent permettre conjointement d'atteindre un public plus large, une meilleure expérience client ainsi qu'une meilleure sensibilisation du public aux enjeux du réemploi et de la consommation responsable. Après une première année consacrée à la consolidation de partenariats, ce projet doit permettre de réduire les déchets à travers la collecte de 36 000 paires de baskets, avec un taux de revalorisation de 40%, et de développer une filière de reconditionnement sur un

segment de produits encore peu exploité. La structure prévoit, grâce à ce projet, la création d'un ETP dans son équipe permanente et de quatre ETP en insertion à Paris sur trois ans. Cette année, l'association Les Pincés à Linge sollicite des subventions de la Ville de Paris en fonctionnement pour la création d'un poste d'encadrant technique dans la nouvelle boutique parisienne, et en investissement pour financer les coûts supplémentaires des travaux liés au nouvel emplacement de la boutique et à la création du site en ligne marchand (coût total des investissements : 121 000 euros). Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023 et signée le cinq du même mois, je vous propose de m'autoriser à subventionner l'association en fonctionnement à hauteur de 30 000 euros. Je vous propose également d'accorder à l'association une subvention de 20 000 euros en investissement, au titre du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, en sus des 40 000 euros attribués en 2023, et de m'autoriser à signer l'avenant afférent.

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Yoti Paris** (14^e) est une association créée en 2023 et affiliée à l'association nationale Yoti, spécialisée dans le reconditionnement de jeux et jouets en milieu carcéral. Cette dernière mène une activité de collecte, reconditionnement et commercialisation de jeux et jouets qui emploie des détenus dans l'atelier de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy (Yvelines). La structure compte 15 ETP permanents et a pu accompagner 124 détenus en 2023 sur 28 postes en insertion. Depuis l'année dernière, Yoti Paris souhaite développer un ACI au sein de la maison d'arrêt de la Santé, dans le 14^e, couplé à un show-room au cœur de Paris, pour changer d'échelle sur la collecte et industrialiser le reconditionnement. Le projet a pris du retard en raison de la prolongation des discussions avec la foncière de la prison, d'une part, et des délais d'obtention de l'agrément DRIETS 75, d'autre part. Yoti devrait toutefois avoir signé son bail et obtenu son agrément d'ici à l'automne 2024. L'agrément devrait permettre l'accueil de 10 ETP en insertion fin 2024 puis 30 en 2025, un chiffre revu à la baisse (objectif initial de 96 ETP) suite au gel des créations de postes en insertion par l'Etat en 2024. L'association compte accueillir ses premiers détenus et lancer son activité à partir d'octobre 2024. Elle prévoit de collecter et traiter 133 tonnes de gisements à trois ans. Le projet d'installation d'un showroom parisien est quant à lui reporté à 2026. Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023 et signée le cinq du même mois, je vous propose d'accorder une subvention de fonctionnement de 30 000 euros à l'association pour mener à bien ce projet.

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Cygone** est une SAS agréée EI créée en 2021 et spécialisée dans la logistique et la livraison du dernier kilomètre en mobilité douce/active. Elle forme et accompagne des personnes éloignées de l'emploi à travers des activités de livraison, collecte, transport, stockage et distribution de marchandises. Son premier entrepôt parisien est situé dans un parking du 8^e arrondissement. Cygone souhaite lancer un nouveau service de livraison en liaison froide à Paris, encore peu proposé en cyclo-logistique. Le projet englobe la préparation de commande, le stockage au froid (chambre froide), la livraison en respectant la chaîne du froid, le suivi de température et la formation des personnes en insertion à ces process très spécifiques. Après avoir le recrutement de cinq ETP en insertion, cinq cyclo-logisticiens en CDI et un chef d'équipe en première année, le développement de ce nouveau service leur permettra d'accueillir cinq nouveaux livreurs en insertion et 0.5 ETP pour le

développement du projet. L'acquisition de clients est un objectif majeur de cette année 2024. Cygogne sollicite la Ville de Paris pour une subvention de fonctionnement destinée à financer les moyens humains nécessaires à la poursuite de son développement, et pour une subvention d'investissement destinée à l'acquisition de matériel de cycle et de réfrigération essentiel au projet (coût total des investissements : 91 000 euros). Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023 et signée le cinq du même mois, je vous propose d'accorder à l'entreprise une subvention de fonctionnement de 30 000 euros pour mener à bien ce projet. Je vous propose par ailleurs de lui accorder une subvention d'investissement de 58 000 au titre du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et de m'autoriser à signer la convention afférente.

Lauréate de l'édition 2024 de l'appel à projets, **CycloCare** (Paris Centre) est une SAS agréée EI créée en 2022 et spécialisée dans les ateliers vélos en entreprise. La structure propose un service de révision et de réparation, soit itinérant en entreprises, soit fixe et destiné au grand public. Elle propose aussi des ateliers pédagogiques sur la sécurité à vélo. La société compte deux cofondateurs, deux encadrants techniques et quatre salariés en insertion. Alors que la pratique du vélo est en croissance, CycloCare souhaite démocratiser l'utilisation de celui-ci sur le trajet domicile-travail en équipant les salariés d'entreprises parisiennes en vélos à assistance électrique (VAE). Pour un forfait mensuel payé par l'entreprise et/ou le salarié, elle veut proposer un service clé en main de location de VAE avec prestation d'entretien régulière, ainsi qu'une assurance casse et vol. La société prévoit de travailler en partenariat avec un *leaser* intermédiaire à qui elle vendra les vélos le temps du contrat de location (de 12 à 36 mois), avant de les lui racheter pour les revendre sur le marché de l'occasion. Ce fonctionnement permet à CycloCare d'avoir un effet levier positif sur l'élargissement de la flotte en location, sans avoir à en supporter le coût. Disposant d'un carnet d'adresses bien fourni, avec notamment de nombreux grands comptes en demande de ce service, l'EI prévoit d'atteindre 1 830 000 euros de chiffre d'affaires en troisième année du projet et de recruter entre huit et 12 ETP en insertion sur trois ans. Ce projet a vocation à devenir l'activité majoritaire de CycloCare. Pour mettre en œuvre ce plan de développement, la structure sollicite la Ville de Paris pour une subvention de fonctionnement destinée à financer les ressources humaines nécessaires à l'amorçage du projet, et pour une subvention d'investissement destinée à l'acquisition de matériel pour l'atelier et la livraison de vélos, ainsi qu'au développement d'une plateforme commerciale et de gestion de flotte (coût total des investissements : 50 000 euros). Je vous propose d'accorder à CycloCare une subvention de fonctionnement de 40 000 euros pour l'année 2024 et une subvention d'investissement de 35 000 euros au titre du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et de m'autoriser à signer les conventions afférentes.

Le deuxième axe de l'appel à projets visait à permettre la structuration de cinq filières prioritaires dans l'ESS :

- Les alternatives aux plastiques à usage unique, en particulier via les dispositifs de consigne pour réemploi dans la distribution et la restauration (restauration collective, ventes à emporter, livraison à domicile, etc.) ;
- L'allongement de la durée de vie des équipements électriques, électroniques et numériques ;

- Les réemploi, réparation, surcyclage ou recyclage dans l'ameublement, le bâtiment et les travaux publics ;
- Les réemploi, réparation, surcyclage ou recyclage des textiles, chaussures et linge de maison ;
- La mobilité et la logistique douce.

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Les Grands Moyens Construction** est une société coopérative de production (SCOP) SARL créée en 2021, spécialisée dans la construction de gros œuvre et second œuvre à base de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, dans la maçonnerie en terre crue et l'isolation paille. La coopérative utilise ces matières dont la mise en œuvre est faible en carbone et qui se trouvent en abondance en Île-de-France, comme déchets de travaux du BTP ou co-produits agricoles. Ce projet, qui s'inscrit dans la filière prioritaire du bâtiment, apporte une solution, bas carbone et sans criticité d'accès aux matières premières, à l'enjeu fondamental de la rénovation thermique et de la construction. La SCOP comptait cinq salariés-associés en CDI à plein temps lorsqu'elle a été désignée lauréate de l'appel à projets Cap sur l'économie circulaire en 2023. Grâce aux subventions attribuées par la Ville de Paris, elle a pu, d'une part, recruter à temps partiel (24h/semaine) une responsable administrative et financière, qui a permis aux coopérateurs-gérants de dégager du temps à la production et à la commercialisation, et, d'autre part, acquérir des outils et équipements pour le travail sur les chantiers (échafaudages mobiles, malaxeur, compresseur, chariot de levage, etc.) et dans les bureaux (matériel informatique, développement d'un site internet). En 2024, la SCOP souhaite poursuivre son développement en pérennisant le poste de responsable administratif et en recrutant par ailleurs un profil technico-commercial en mesure d'assurer la prospection commerciale, rédiger des devis et répondre à des appels d'offres. Elle prévoit également de poursuivre la mise en œuvre de son projet d'investissements dans du matériel, gros outillage et machines financé en 2023. Toutefois, compte tenu du contexte inflationniste, marqué par une hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, la société a vu ses capacités de financement diminuer. Par ailleurs, la concurrence de structures privées lucratives, n'appartenant pas à l'économie sociale et solidaire, se lançant dans la construction terre-paille, avec des exigences moindres en matière sociale et environnementale, a incité la coopérative à baisser ses prix afin de rester compétitive, ce qui réduit sa rentabilité et sa capacité à s'endetter. Face à ce double enjeu, la SCOP souhaite maintenir ses projets de développement tout en réduisant le volume de ses investissements, de 249 000 euros à 150 000 euros. Les Grands Moyens Construction a demandé à la Ville de Paris de lui octroyer une subvention d'investissement réduite par rapport au prévisionnel fourni dans sa réponse à l'appel à projets en 2023 (119 000 euros contre 153 000 euros prévus initialement) mais d'augmenter le taux de financement consenti par la Ville. Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023 et signée le cinq du même mois, je vous propose d'accorder à la SCOP une subvention de fonctionnement de 30 000 euros pour mener à bien ce projet. Je vous propose par ailleurs de lui accorder un complément de 75 000 euros à la subvention d'investissement de 44 000 euros attribués en 2023, au titre du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et de m'autoriser à signer l'avenant afférent.

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Pimp your waste** est une SAS agréée entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), spécialisée dans la menuiserie circulaire, travaillant à la production de mobilier et d'aménagement intérieur à partir de matériaux, majoritairement du bois, issus de la déconstruction de bâtiments et de l'événementiel. La structure a pour ambition l'industrialisation de son activité en lancement. Après avoir mené à bien son déménagement dans un atelier de production de 500m² à Romainville (93), investi dans son outil productif, créé son bureau d'études et recruté de nouveaux profils d'encadrants pour donner les moyens à son activité de croître en 2023, elle souhaite poursuivre l'acquisition d'équipements et ses aménagements en 2024, tout en renforçant ses équipes et notamment son équipe commerciale, mais aussi concevoir une nouvelle gamme de mobiliers plus facilement productibles en série. Le projet prévoit de détourner 120 tonnes de déchets en 2024 pour 50% parisiens, de créer six nouveaux emplois, et d'ouvrir un showroom dans Paris si sa traction commerciale est confirmée. Pimp your Waste sollicite une subvention de fonctionnement de la Ville de Paris, ainsi qu'une subvention d'investissement afin de financer ses derniers aménagements et poursuivre l'acquisition de machines professionnelles au sein de son atelier de Romainville. Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023, je vous propose d'accorder à la SAS une subvention de fonctionnement de 25 000 euros en 2024 pour mener à bien ce projet, ainsi qu'une subvention d'investissement de 30 000 euros (coût total des investissements : 80 000 euros), au titre du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et je vous propose de m'autoriser à signer la convention de subvention d'investissement afférente .

Lauréate de l'édition 2023 de l'appel à projets, **Vesto** (siège social à Saint-Maur-des-Fossés, production à Compans en Seine-et-Marne) est une SAS de l'économie sociale et solidaire agréée ESUS. Créée en 2020, elle est spécialisée dans la collecte, le reconditionnement et la vente de matériel de restauration professionnelle et compte aujourd'hui 35 ETP. Après avoir déménagé sa production de Romainville dans une usine de 7000m² à Compans après l'été 2023, l'entreprise a souhaité garder une antenne à proximité du centre de Paris pour y créer un point de massification de proximité des gisements collectés auprès des restaurants parisiens ainsi qu'un showroom de vente de ses équipements reconditionnés. Lauréate d'un appel à projets utilisateurs pour un local Elogie-SIEMP situé au 98 quai de la Rapée (12e) et dont les travaux ont été subventionnés par la Ville, permettant un rabais de loyer pour de futurs preneurs de l'ESS, Vesto y a ouvert, en juin 2024, sa « galerie circulaire ». Rénové avec des matériaux issus du réemploi, ce lieu aura pour but de fidéliser et d'élargir la clientèle de Vesto, notamment les acheteurs publics soumis à l'article 58 de la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » qui impose aux collectivités et à l'État d'acquérir un certain taux de produits issus du réemploi. L'espace de stockage du sous-sol lui permettra également d'être prête à répondre au prochain appel d'offres d'Ecologic pour la collecte de EEE professionnels en 2025. La structure prévoit la collecte de 40 à 70 tonnes de machines en 2024 et la création d'au minima quatre emplois. Considérant la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 31 du Conseil de Paris d'octobre 2023, je vous propose d'accorder à la société une subvention de fonctionnement de 40 000 euros en 2024 pour mener à bien ce projet.

Lauréate de l'édition 2024 de l'appel à projets, **ArtStock** (Blajan, Haute-Garonne) est une association créée en 2009, spécialisée dans le réemploi des matériaux de la

filière culturelle et événementielle. Historiquement implantée en Occitanie, la structure dépose, transporte et collecte des décors et scénographies, destinés à la location ou la revente. Elle compte actuellement 18 salariés. Ses larges espaces de stockage en Occitanie (10 000 m²), lui permettent d'avoir un taux de réemploi record de 96%. L'association a souhaité retourner en Ile-de-France – où elle a un temps eu une implantation – afin de se rapprocher de ses gisements parisiens, qui représentent la moitié des 700 tonnes de matière scénographique qu'elle collecte chaque année. ArtStock collecte notamment auprès des théâtres et opéras (à l'instar de l'Opéra Bastille ou du Théâtre du Vieux Colombier), d'acteurs culturels et de l'événementiel (tel que Louis Vuitton Malletier). Dans la perspective de structurer la pratique du réemploi culturel, la structure a ouvert, fin 2023, une nouvelle matériauthèque et éco-boutique à Asnières-sur-Seine (92) dans le cadre d'une occupation temporaire s'étendant jusqu'à fin 2025. ArtStock souhaite d'une part développer un projet ouvert de façon inconditionnelle à tous les Franciliens, en proposant à la vente et à la location des matériaux et du mobilier, mais aussi des ateliers de bricolage, ainsi qu'un service de création de meubles en bois et d'upcycling textile. Ces services de création seront rendus possibles par le recrutement de deux salariés en menuiserie et en couture, et par l'acquisition de conteneurs, aménagés en ateliers afin de faciliter les futurs déménagements de l'association. D'autre part, l'association veut changer d'échelle, en particulier en industrialisant la collecte au travers de nouvelles collaborations avec des acteurs locaux de l'économie circulaire dans le secteur culturel. L'association prévoit de massifier entre 150 et 200 tonnes de matières dès la première année. Avec le recrutement d'un directeur pour la plateforme francilienne début 2024, l'association souhaite organiser la diversification de ses exutoires, en créant des passerelles avec d'autres secteurs tels que le bâtiment. Pour mettre en œuvre ce projet de développement, la structure sollicite la Ville de Paris pour une subvention de fonctionnement destinée à l'amorçage et au développement de son activité, et une subvention d'investissement pour financer la ré-électrification de son nouveau local, l'acquisition d'un utilitaire électrique et de conteneurs aménagés en ateliers (coût total des investissements : 175 000 euros HT). En trouvant un exutoire alternatif à de nombreux déchets, mais aussi en offrant une solution d'aménagement et d'équipement écologique et abordable à toutes et tous, notamment des projets culturels d'intérêt général, l'association propose un service économique innovant, à impact écologique et social fort, d'intérêt général. Je vous propose de m'autoriser à signer les conventions en fonctionnement triennale d'objectif et la convention de subvention d'équipement jointes en annexe, prévoyant respectivement d'attribuer 40 000 euros de subvention de fonctionnement pour l'année 2024 et 100 000 euros de subvention d'investissement, au titre du projet « Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif.

Lauréate de l'édition 2024 de l'appel à projets, **Cycle-Up** (siège social dans le 10e, atelier à Noisy-le-Sec) est une SAS de l'économie sociale et solidaire, en cours d'obtention de l'agrément ESUS, spécialisée dans la mise en relation entre vendeurs et acheteurs de matériaux de réemploi dans le secteur du bâtiment. La structure compte 40 salariés et trois opérateurs en contrat d'insertion mis à leur disposition. Après six ans d'activité consacrées à la mise en relation d'acteurs de l'économie circulaire pour des matériaux de construction de réemploi, Cycle-Up s'est lancé, en juin 2023, dans le développement d'une nouvelle activité de reconditionnement et de vente de matériaux reconditionnés dans un atelier à Noisy-le-Sec (93). La société a débuté avec le reconditionnement de sanitaires (en

interne), de luminaires et de faux-planchers (en externe), et souhaite développer de nouvelles filières de reconditionnement (ex : radiateurs, mitigeurs) afin d'offrir une large gamme de matériaux pour la rénovation de logements ou la transformation de bureaux en logements. La structure prévoit de reconditionner 19 000 unités et d'éviter 100 tonnes de déchets en 2024. Principal acteur sur un marché en développement, Cycle-Up reçoit des commandes de la part de maîtres d'œuvre et de distributeurs. Pour augmenter ses capacités de production et fournir en continu ses clients en matériaux de réemploi reconditionnés, la société planifie d'ouvrir deux nouveaux ateliers d'ici trois ans. À travers son activité de reconditionnement, un objectif important de Cycle-Up est de devenir une plateforme tremplin vers l'emploi pour des personnes en situation d'insertion par l'activité économique. En partenariat avec des structures d'insertion pour la production, la société prévoit de contribuer à la création de 17 ETP d'opérateurs en insertion à trois ans. Pour mettre en œuvre ce projet de développement, la structure sollicite de la Ville de Paris une subvention de fonctionnement pour soutenir la recherche et développement nécessaires au développement de nouvelles filières de reconditionnement, ainsi qu'une subvention d'investissement pour financer les travaux d'installation et d'aménagement du prochain atelier de production (coût total des investissements : 200 000 euros HT). Je vous propose de lui accorder 45 000 euros de subvention de fonctionnement pour l'année 2024 et 50 000 euros de subvention d'investissement, au titre du projet « Tou's'récup » lauréat de l'édition 2017 du budget participatif, et de m'autoriser à signer les conventions afférentes.

Lauréate de l'édition 2024 de l'appel à projets, **La Ressourcerie du Cinéma** (Montreuil) est une association créée en 2020, membre du réseau des ressourceries artistiques et culturelles (RESSAC), spécialisée dans le réemploi des éléments de décor éphémères de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. Seule structure francilienne et parisienne dans ce secteur, l'association expose, loue et vend les éléments de décors qu'elle collecte, et propose des espaces de fabrication à partir des matériaux réemployés pour les petites productions. Elle compte sept salariés à ce jour. Alors que 50% des sociétés de production françaises sont implantées à Paris et que le nombre de tournages dans la région francilienne est en augmentation, la Ressourcerie du Cinéma collecte de façon croissante des feuilles décor (panneaux sur châssis destinés à créer le décor). Avec 300 tonnes de gisements collectés et un taux de réemploi global de 80% depuis sa création, l'association souhaite intensifier la pratique du réemploi en créant notamment un nouveau produit standardisé et écoconçu issu de la feuille décor. Employable de multiples façons, allant du cloisonnement d'espaces à la création de modules d'aménagement, la structure veut diversifier les exutoires pour ce produit en continuant à développer des partenariats avec les structures parisiennes du cinéma et de la culture, mais aussi en s'orientant vers d'autres secteurs tel que le bâtiment. La Ressourcerie du Cinéma va par ailleurs développer un catalogue numérique afin de promouvoir et simplifier la location et la vente de ses décors. Sur trois ans, la structure prévoit de recruter quatre salariés et d'atteindre 690 000 euros de chiffre d'affaires. Elle nécessite aujourd'hui des moyens humains supplémentaires pour répondre aux enjeux de développement d'activité de la ressourcerie, notamment de diversification des exutoires. Pour mettre en œuvre ce projet de développement, la structure sollicite de la Ville de Paris une subvention de fonctionnement pour financer ses besoins en moyens humains. Je vous propose d'accorder une subvention de fonctionnement de 30 000 euros à la Ressourcerie du Cinéma pour l'année 2024 et de m'autoriser à signer la convention afférente.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris